

ADMINISTRATION

Numéro : 10.70

Page 1 de 4

DIRECTIVE POUR L'UTILISATION
DE L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE (IA) GÉNÉRATIVE

Adoption

Date :
2024-07-02

Délibération :
Comité de direction

Modifications

Date :

Délibération :

Article(s) :

À l'intention du personnel administratif de l'UdeM

L'intelligence artificielle (IA) générative est un « outil de production de contenu, généré au moyen d'algorithmes et à partir de mégadonnées, généralement rendu sous forme de fichier texte, son, vidéo ou image » ([OQLF, 2024](#)). ChatGPT, [Copilot](#) et LLaMA sont des exemples d'outils d'IA générative.

Si elle présente plusieurs avantages et un potentiel intéressant pour appuyer et réaliser certaines tâches, l'IA génératrice comporte également des risques, notamment en matière de respect de la vie privée, de sécurité, de propriété intellectuelle, d'éthique et de respect des droits de la personne. Pour cette raison, son utilisation par le personnel administratif de l'UdeM dans le cadre de ses fonctions doit être encadrée.

Lignes directrices

1. Afin de s'assurer du **respect de la vie privée** et de protéger les **informations stratégiques** de l'UdeM, n'incluez jamais de renseignements personnels ni d'information confidentielle ou hautement confidentielle dans la formulation de vos requêtes :
 - Les informations de niveau de confidentialité 1 « Information non confidentielle publique à risque faible » peuvent être saisies dans un outil d'IA générative;
 - Les informations de niveau de confidentialité 2 « Information non confidentielle interne à risque modéré » peuvent être saisies **avec prudence** dans un outil d'IA générative. En cas de doute, consultez votre gestionnaire ou abstenez-vous;
 - Les informations de niveaux de confidentialité 3 et 4 « Information confidentielle ou hautement confidentielle à risque élevé, critique ou majeur » ne doivent **en aucun cas** être saisies dans un outil d'IA générative;

ADMINISTRATION

Numéro : 10.70

Page 2 de 4

DIRECTIVE POUR L'UTILISATION
DE L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE (IA) GÉNÉRATIVE

Adoption

Date :
2024-07-02

Délibération :
Comité de direction

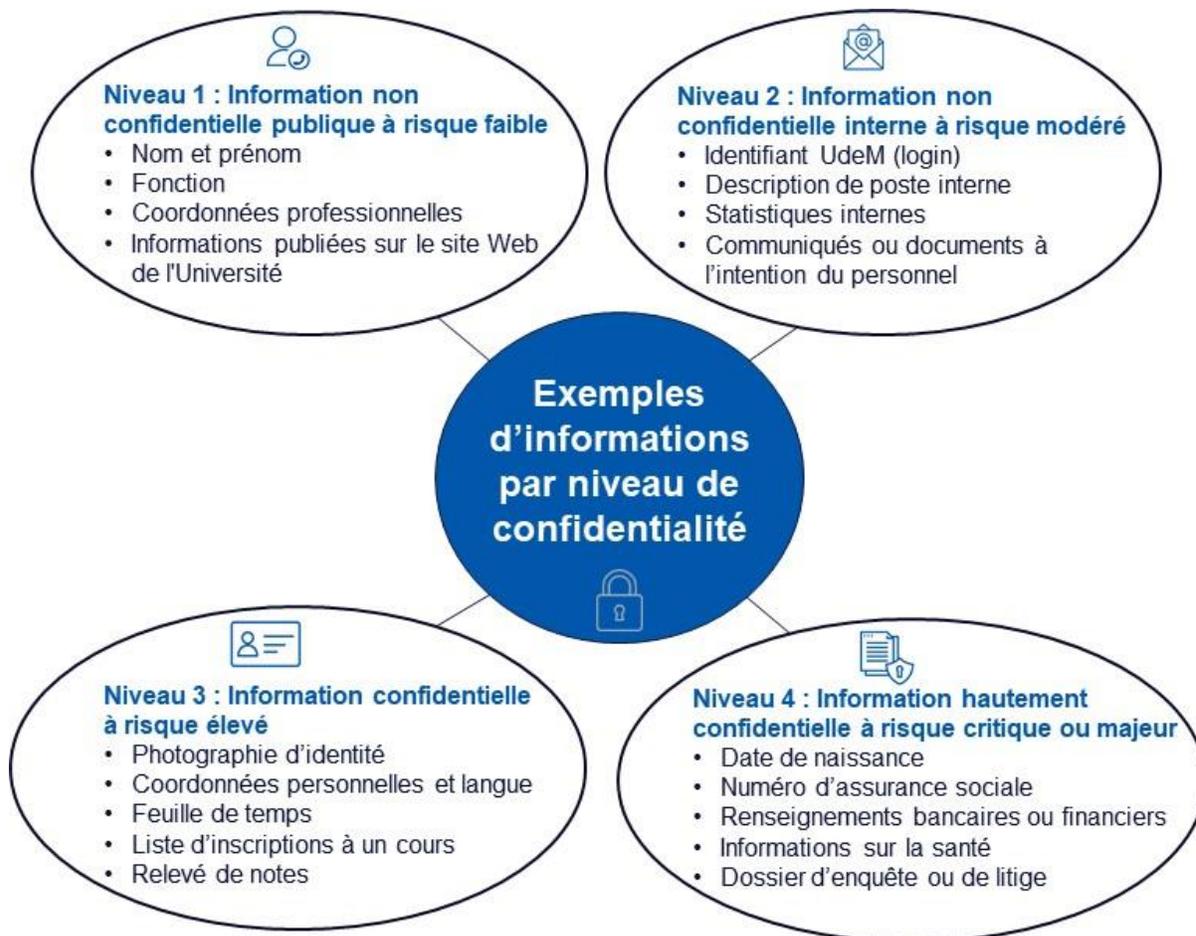
Modifications

Date :

Délibération :

Article(s) :

Reconnaître les informations selon leur niveau de confidentialité



Pour plus de détails sur la définition d'un renseignement personnel et les niveaux de confidentialité, consultez la page *Reconnaître les renseignements personnels* du site [Vie privée](#) du Secrétariat général ainsi que cette [liste d'exemples](#).

ADMINISTRATION

Numéro : 10.70

Page 3 de 4

DIRECTIVE POUR L'UTILISATION
DE L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE (IA) GÉNÉRATIVE

Adoption

Date :
2024-07-02

Délibération :
Comité de direction

Modifications

Date :

Délibération :

Article(s) :

2. Faites preuve de **transparence** et d'**ouverture** concernant votre utilisation de l'IA générative :

- Indiquez clairement que du contenu a été généré au moyen de l'IA générative;
- Informez votre gestionnaire immédiat, mais également vos collaborateurs et collaboratrices, vos clientèles ou toute autre personne concernée;
- Si l'IA générative est utilisée dans le cadre d'un processus décisionnel, divulguez-le aux personnes concernées et obtenez leur [consentement](#) avant d'y avoir recours.

3. Ayez un **esprit critique** et exercez votre **jugement** face aux résultats d'une requête issus de l'IA générative :

- Faites preuve de vigilance quant à la qualité du contenu généré au moyen de l'IA générative;
- Méfiez-vous des hallucinations d'IA, c'est-à-dire du « contenu incorrect, inopportun ou fictif généré par une IA générative et présenté de manière factuelle, comme si les informations étaient authentiques ou en adéquation avec la requête d'origine » ([OQLF, 2023](#));
- Assurez-vous que le contenu généré est exact, complet et à jour en validant les informations au moyen d'autres sources;
- Apprenez à reconnaître les limites et les faiblesses des outils que vous utilisez.

4. Pratiquez une utilisation **responsable, éthique et inclusive** de l'IA générative :

- Assurez-vous que les résultats d'une requête ne comportent pas de contenu biaisé, non inclusif ou discriminatoire;
- Respectez les droits d'auteur et la propriété intellectuelle en vous assurant d'obtenir les autorisations nécessaires pour utiliser le contenu, le cas échéant;

ADMINISTRATION

Numéro : 10.70

Page 4 de 4

DIRECTIVE POUR L'UTILISATION
DE L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE (IA) GÉNÉRATIVE

Adoption

Date :
2024-07-02

Délibération :
Comité de direction

Modifications

Date :

Délibération :

Article(s) :

- Soyez sensible aux enjeux éthiques potentiels liés à l'utilisation de l'IA. Assurez-vous de tenir compte du contexte et des valeurs de l'UdeM et de la société avant toute utilisation.
 - N'utilisez jamais l'IA générative pour des activités suspectes, malicieuses ou malveillantes et respectez le cadre législatif ainsi que les conditions d'utilisation des services d'IA générative.
 - Gardez à l'esprit que vous êtes responsable de votre utilisation du contenu généré par l'IA générative, incluant lorsque vous le communiquez à des tiers ou lorsque le contenu sert de base à une prise de décision.
5. Demeurez à l'affût des informations, développez votre littératie en IA et suivez les formations offertes aux membres du personnel sur le sujet (à venir) pour savoir comment bien utiliser l'IA générative.

Ressources complémentaires

- Prenez connaissance de la [Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle](#);
- Parcourez la page [Intelligence artificielle, levier d'innovation. Pour le développement et l'utilisation responsables de l'IA au Québec](#) et le rapport [Prêt pour l'IA](#) du Conseil de l'innovation du Québec;
- Référez le personnel enseignant au document de [Balises pour l'utilisation de l'IA générative dans les activités d'enseignement à l'UdeM](#);
- Consultez le catalogue de formations d'[EDUlib](#) ainsi que celui d'[IVADO](#).